

Chers Parents, Bonjour,

Ce message s'adresse aux parents qui n'ont pas encore réglé les frais de restauration du 1<sup>er</sup> trimestre.

Une permanence se tiendra à votre disposition du 3 au 7 décembre de 8h30 à 12h30.

Prière d'indiquer au dos du chèque le nom de l'enfant, sa classe et votre numéro de portable.

Merci de trouver ci-dessous les tarifs de la restauration du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 :

Tarifs Journaliers :

Lundi (L) : 533dhs

Mardi (M) : 492dhs

Jeudi (J) : 533dhs

Vendredi (V) : 533dhs

Tarifs 2, 3 et 4 jours :

LM - MJ - MV : 1025dhs

LJ - LV : 1066dhs

LM J/V - MJV : 1558dhs

LJV : 1599dhs

LMJV : 2091dhs

Pour les jours d'absence justifiés et à défalquer, prière de contacter Ghizlan de du service Proxirest au 06 61 94 65 17 pour vous communiquer le montant exacte.

Pour ceux qui ont déjà procédé au règlement du 1<sup>er</sup> trimestre, le montant à rétrocéder sera défalqué lors du règlement des frais de cantine du 2<sup>e</sup> trimestre.

Bien Cordialement,